

DANS CE NUMÉRO :

C'est fait : la farine s'écoule ! 2

Infos en bref. 3

De la naissance à la renaissance. 3

Cotisation 2000 et pouvoir pour l'A.G. 4

... et le strakell... babilla...

Le 5 mai 2000 à 16 heures, grâce à un portable, Marion Le Pache a été appelée du moulin et a pu entendre depuis Brest « en direct » la mise en route de la meule et le son du strakell qui rythmait la cadence de la première descente du grain dans l'auget.

La meule courante tournait et la mouture remplissait petit à petit la boîte à farine ...

Gilles MORIO avait su recréer les anciens mouvements du 17^{ème} siècle et les faire démarrer sans faillir : coup d'essai, coup de maître.

C'était la consécration de 6 ans d'efforts de notre association.

Sans s'être concertés Pierre AUFFRET et Jacques GLON avaient apporté chacun une bouteille de champagne au cas où le jour serait faste.

Ils avaient eu raison d'être confiants et l'on

trinqua...

L'engagement de faire de la farine pour Brest 2000 était tenu, Marion pourrait faire ses « krampouezh » comme elle l'avait annoncé en 1996 !

Bien sûr nous avons raclé les fonds de tiroirs mais cela en valait la peine : il faut se rappeler que sur ses fonds propres l'association a apporté 320 000 F depuis 1994 et généré au total 655 000 F en investissement sur le moulin (cotisations, souscriptions, sponsors, concours...).

La trésorerie attend les cotisations de l'année 2000 avec impatience car quelques travaux de remise en place de maçonnerie (tempête de Noël) s'avèrent indispensables.

Mais nous sommes confiants dans la persévérance des adhérents.

Nous aurons l'occasion de « babiller » à nou-

Visite virtuelle du moulin.

En vue de BREST 2000 (où nous aurons un stand mis à notre disposition grâce à notre 1^{er} prix de 96), nous avons pensé à faire réaliser des images de synthèse du moulin afin que les gens qui ne le connaissent pas puissent comprendre son fonctionnement.

En fouillant un peu sur Internet, je suis rentrée en contact avec un jeune prof de technologie passionné d'images 3D, Gérard LEON, originaire de Lanerneau (29). Il a accepté de nous réaliser une vidéo de quelques minutes qui sera projetée sur notre stand de Brest. Des centaines d'heures de travail bénévole !

Vous êtes bien accroché ? Alors, on se lance du haut de Saint-Michel, on survole le moulin et l'on observe la roue pendant que la marée descend. Un petit plongeon devant les vannes et l'on s'engouffre dans le coursier : allons-nous nous faire laminer par les pales de la roue ? Non, nous remontons pour ob-

server la roue qui tourne et, miracle, le mur du moulin devient transparent ! Cela nous permet d'observer le mécanisme, que l'on suit jusqu'en haut. Les meules vont-elles nous réduire en farine tel un grain de blé



40 heures de calcul d'ordinateur par minute de vidéo !

SOMMAIRE :

- *Edito.*
- *Le vrai-faux moulin : synthèse d'images.*
- *C'est parti pour un tour de meule !*
- *Connaissez-vous la dernière ?*
- *3 siècles et demi : un âge respectable.*
- *N'oubliez pas !*

C'est fait : la farine s'écoule !

Ce 5 mai a été, pour nous, une journée historique : après 80 longues années de silence, le tic-tac du moulin s'est à nouveau fait entendre.

Les meules qui avaient été recerclées par Gilles Morio et ragrées par Pierre Auffret ont pris le chemin du moulin. Après la descente périlleuse du raidillon d'accès à la chaussée, parfaitement maîtrisée par J-F Le Rolland, les meules ont été montées à l'étage du bâtiment. Cette opération a été promptement menée grâce à l'engin de levage de la société Tartault : mises sur chant, ces masses de plus de 800 kg chacune ont été soulevées et engagées par la porte en haut de l'escalier. Précision de rigueur : il n'y avait que quelques centimètres de marge ! Merci à ces deux entreprises qui nous ont rendu un fier service et bénévollement.

Une fois les meules montées, il a fallu les déplacer pour les amener à poste au moyen de palans : pas question de les rouler comme un vulgaire cerceau ! De poutre en poutre elles ont fini par aller à leur place sans trop de difficultés.

La meule dormante (celle du dessous) reposant sur de grosses poutres est mise d'aplomb au moyen de 3 tiges filetées. La meule courante, elle, ne repose que sur l'axe vertical qui supporte donc les 850 kg. C'est la hauteur de cet axe vertical qui détermine le vide laissé entre les deux meules (quelques dixièmes de millimètres) et donc la finesse de la farine.

Comment vous exprimer notre bonheur lorsque nous avons ouvert la vanne de travail et que la meule s'est mise à tourner sans à-coups, tout tranquillement alors que nous n'avions pas encore coulé les 4 masselottes de plomb nécessaires pour l'équilibrer !

Il restait cependant à « habiller » les meules : mettre en place les poutres en forme d'hexagone qui enserrant la meule dormante et sur lesquelles vient se poser l'archure (coffre entourant les meules); poser le parquet de travail autour des meules, l'archure, la trémie,



Passage délicat : la flèche de la grue est en bout de course et il n'y a que quelques centimètres de chaque côté !

l'auget et, comme la cerise sur le gâteau : le *strakell* ou babillard, cette pièce métallique prolongeant l'axe vertical sur laquelle vient frapper la goulotte de descente du grain et qui produit le tic-tac régulier caractéristique d'un moulin en route.

Et tout cela fonctionne à merveille ! Bravo à Gilles Morio qui a recréé le mécanisme de bout en bout et dont c'était la première mise en fonctionnement de meules ! Vous pourrez tous admirer son travail et la précision de l'ajustement de toutes les pièces de bois.

Les essais de mouture ont été faits à la suite des travaux. Nous avons tout d'abord moulu quelques kilos d'orge que nous avons trouvés. Mais le saviez-vous ? La mouture du froment

est régie par une réglementation très stricte : pas moyen de moudre du blé sans contingent, même quelques poignées ! Heureusement, seule cette céréale panifiable est soumise à ce contrôle. Restait donc à se procurer du blé noir, car sinon, comment faire des crêpes ??? Coup de chance – un de plus – une annonce parue dans la presse le samedi suivant nous a permis de trouver du sarrasin à Pontivy, que Christiane Favreau a eu la gentillesse de nous transporter.

C'est ainsi que nous avons pu faire notre première mouture officielle devant les Bréhatins et la presse le samedi 20 mai : la farine s'écoule dans la boîte à farine, balayée par un brin de genêt qui l'y repousse.

Un petit problème technique nous a empêchés de moudre aussi longtemps que nous aurions voulu : le rouet (roue dentée à l'intérieur du moulin qui renvoie le mouvement à l'axe vertical), fixé sur l'axe horizontal de la grande roue au moyen de coins, s'est déplacé à cause de la vase qui s'infiltra et qui a fait glisser les coins, « débrayant » les meules. Mais Gilles Morio était présent et a pu y remédier.



L'ensemble archure, chaise, auget, trémie a fière allure !

Infos en bref.

Passage de l'an 2000 :

Jacques GLON le disait dans l'éditorial du Strakellig du mois de novembre : le moulin devait passer au travers du bogue. Mieux, même ! Les noctambules qui sont passés devant ont pu observer un drôle de phénomène : le moulin n'ayant pourtant pas l'électricité a été illuminé une bonne partie de la nuit... En effet, Pierre AUFFRET a tenu à marquer cette date charnière en installant lampes et groupe électrogène qui

donnaient une allure tout à fait inhabituelle au moulin et un fort bel effet.

Le site Internet :

Forte croissance de la fréquentation de notre site : environ 750 accès par mois ces derniers temps. Une émission de Radio-France Armorique consacrée au WEB va avoir pour sujet le moulin du Birlot pendant une semaine. Cela devrait faire tourner encore un peu plus

les compteurs !

Toujours des demandes de farine : de Taiwan, du Pakistan, du Liban ou encore de l'Équateur...

Fête des moulins sur TF1 :

Une équipe de TF1 est venue tourner un reportage sur le moulin les 29 et 30 mai derniers. Il sera diffusé au journal de 13h vers le 18 juin, journée nationale des moulins. A vos cassettes !

De la naissance à la renaissance...

L'histoire du moulin du Birlot mais aussi des deux moulins à vent de Bréhat sera publié au fil des numéros du Strakellig. Le précédent épisode nous avait laissés au tout début du XVIII^{ème} siècle.

En 1728, le prieur de Bréhat, frère Hervé Yves Morvan, rend compte des revenus de sa paroisse. Il déclare « *qu'il y a dans ladite île un moulin amer & moulin avent quy appartiennent au sieur Guezennec Courrouge et Lambert* ». En effet, les héritiers TANOUARN ont cédé et transposé leurs droits sur les trois moulins en 1718, à François CORROUGE, François LAMBERT et Pierre GUEZENNEC.

Prémices de troubles futurs ? En 1744, les Bréhatins contestent être sujets aux corvées nécessaires au rétablissement du moulin à mer. « *Le sieur François Corrouge, bougeois et habitant de l'île de Bréhat tient et possède à titre de féege noble de monseigneur le duc de Penthièvre amiral de France, la moitié des moulins à mer et à vent de ladite île en indivision avec les héritiers de deffunt maître Pierre Guezennec et de ceux de deffunt le sieur François Lambert* ».

Les arrêtés de la cour des 6 juillet 1715, 4 avril 1717 et 4 mai 1719, donnent raison à ces fermiers : « *les sujets d'étraignables des moulins à mer et à vent de l'île de Bréhat seront tenus de*

réparer les moulins ». Ces sujets étraignables dont il est question sont obligés d'aller moudre leur grain au moulin banal, ici, celui du Birlot. Les contrevenants auront 50 livres d'amende.

Les corvées ne sont que d'une journée tous les 10 ou 15 ans et celles-ci sont indispensables : « *le moulin à mer de ladite île est le plus considérable des trois, lequel ainsy que les chaussées ayant grand besoin de réparations* ».

L'extrait des registres du Parlement du 8 septembre 1744 fournit les détails suivants sur les travaux à effectuer : « *l'on est hors d'état de pouvoir faire établir le corps du moulin à mer, la masse qui soutient le marbre [la meule], les bouts des ponts [les vannes] et la chaussée, les 2 arboutants pour le soutien du corps du moulin, de rétablir les pierres qui y manquent, de recharger les chaussées, de couvrir [le toit de chaume] et autres réparations d'autant plus pressantes et nécessaires que si le tout n'est incessamment rétably le dit moulin amer se trouvera en peu de tems absolument hors d'état de pouvoir être d'aucune utilité* ».

Malgré cela, les Bréhatins ne se présentent pas à l'heure et à l'endroit convenu pour la corvée. Ils arguent que la famille TANOUARN ne leur a jamais demandé de remplir leurs corvées et qu'un afféagiste roturier n'a pas à

les contraindre aux travaux sur ce moulin. Ils sont en cela soutenus par le sieur Le Bolloche de la Roche, sous-lieutenant de milice, « *qui dit qu'il en [des moulins] fera batir d'autres quand il voudra pour faire moudre leurs bleds* ».

Dans une lettre du 1er septembre 1744, les autorités affirment qu'un afféagiste roturier peut se prévaloir des mêmes droits et privilèges que le seigneur du fief duquel il détient son contrat.

L'affaire est réglée par un arrêté du Parlement qui propose également de faire casser de son grade de sous-lieutenant le sieur Le Bolloche « *pour abaisser l'orgueil de ce mauvais sujet qui a osé promettre aux habitans de l'île de leur faire bastir des moulins pour leur service* ». Cette insurrection préfigure assez bien de ce qu'il se passera un demi siècle plus tard...

On peut supposer que les travaux sont accomplis assez rapidement puisque la date portée sur le linteau de la porte centrale du moulin est bien 1744.

Comment lire ces lignes sans évoquer la similitude des travaux à effectuer en 1744 et l'état des lieux de 1990 : restaurer le corps du bâtiment, recharger les chaussées, refaire le toit... Les arcs-boutants mis en place lors de cette rénovation ont, eux, heureusement bien résisté. Même la conclusion de ces

Ur vilin gozh pell 'zo dilezet - Na trist !
Difiniv ha krevrinus o selaou kros ar skluz

Anjela Duval

Un vieux moulin délaissé depuis longtemps - Que
c'est triste !
Immobile et mystérieux écoutant le grondement de
l'écluse.

**Sauf erreur de notre
part, votre cotisation
2000 n'est pas à jour.**

Adresse du site Internet :
http://www.bretagnenet.com/moulin_brehat/
E-mail : birlot@bretagnenet.com

Si vous ne pouvez être
présent à l'AG, merci de
nous retourner ce pouvoir

Association du Moulin du Birlot

B.P. 5
22870 ÎLE DE BRÉHAT

Téléphone : 02 96 20 02 83
Télécopie : 02 96 20 02 83
Messagerie : birlot@bretagnenet.com

Adresse publi postage ligne 1
Adresse publi postage ligne 2
Adresse publi postage ligne 3
Adresse publi postage ligne 4
Adresse publi postage ligne 5

Versement de cotisation pour l'année 2000

(Formulaire OU PAPIER LIBRE à retourner à l'adresse ci-contre)

NOM, PRÉNOM :

ADRESSE (où doivent être expédiés les documents) :

désire adhérer à l'Association du moulin du Birlot pour l'année 2000 à titre de :

membre actif et verse à cet effet une somme de 100 F

membre bienfaiteur et verse à cet effet une somme de _____ F (250 F mini-
mum)

A _____, le _____

Pouvoir pour l'assemblée générale 2000

NOM, PRÉNOM :

ADRESSE :

Donne pouvoir à
Pour me représenter lors de l'assemblée générale du 12.08.2000.

« Bon pour pouvoir »
Date et signature :